

HDM augmente sa production et son chiffre d'affaires

Patrick Farbos revient sur ses 10 ans de présidence



HDM augmente sa production et son chiffre d'affaires

Le 10 janvier, la coopérative Hauts de Montrouge (ex-CPR) tient son assemblée générale pour l'exercice 2017-2018 dans sa distillerie. Le président Patrick Farbos revient sur ses dix ans de mandat. Il rappelle qu'en 2011, il a dû prendre une décision capitale pour faire face à la mévente des vins blancs de la coopérative : créer un partenariat avec un des plus grands metteurs en marché du monde, Les Grands Chais de France - GCF. Depuis cette époque, GCF achète le vin blanc en vrac de HDM.

Premier résultat : assurés que leur vin sera acheté, les vigneronns coopérateurs sont encouragés à développer leur production, puisque GCF est demandeur. Et HDM va de l'avant en investissant dans un nouveau pressoir et une nouvelle cuverie de 60.000 hl en 2018.

Deuxième résultat : HDM est en mesure d'augmenter la rémunération des vigneronns, y compris celle qui correspond aux parcelles d'ugni blanc qui était plus faible auparavant.

De fait :

la récolte 2018 s'élève à 137.500 hl contre 105.000 en 2017,

en 2017, l'ugni blanc est rémunéré 50 euros/hl contre 37 en 2011

en 2017, un ha d'ugni blanc est rémunéré 6.000 euros contre 4.440 en 2011.

Et la rémunération des autres cépages suit une progression analogue : de 31 à 35 %. Patrick Farbos démontre bien là qu'il fait du revenu du vigneron sa priorité.

L'activité 2017-2018

On note la part prépondérante des vins en vrac dans le chiffre d'affaires de 2017-2018 : 66 %, alors que les produits conditionnés atteignent 34 %. C'est le vin en vrac qui porte le chiffre d'affaires à 10,44 millions d'euros contre 10,16 pour l'exercice précédent. En effet, les ventes du vrac ont augmenté de 5 %, les ventes de vin en bouteilles de 10 %. Alors que les autres produits – sauf le floc (+ 3 %) - marquent un léger recul : l'armagnac à – 8 % les liqueurs-fruits à – 3 % et les prestations à – 6 %.

Le président annonce qu'une « restructuration commerciale » est en cours. Elle prendra en compte un effort à faire sur l'export de l'armagnac, du floc et des vins en bouteille.

Autres chiffres

HDM réunit 60 vigneronns coopérateurs qui cultivent 1.050 ha de vigne. De nouvelles adhésions ont eu lieu en 2017-2018 qui ont apporté 154 ha. Il y a aussi 27 employés.

Le principal cépage cultivé est le colombarde (45 % du total), qui a donné 68.200 hl contre 53.030 en 2011, puis le sauvignon (17 %), qui a donné 23.601 hl contre 13.385. Ensuite viennent le gros manseng (13 % et 16.867 hl), l'ugni blanc (12 % et 16.041 hl) et, enfin, les cépages rouges (5 % et 4.926 hl).

Interventions extérieures

Le directeur de l'agence de La Banque de France (BF) d'Auch, Éric Bizard, constate que les 4 millions consacrés par HDM à l'investissement témoignent de l'optimisme de ses dirigeants pour l'avenir. L'appréciation de la BF sur les comptes est bonne.

Véronique Rabaud, chef de l'Unité de productions animales et végétales (Service régional France Agrimer Draaf Occitanie), donne des détails sur les différents droits à plantation et annonce qu'une réunion sur la restructuration a lieu le 7 février.

Enfin, Francis Terral, président de Vivalia, vice-président de la section Vin de Coop de France Occitanie, explique en détail l'organisation des coopératives de la grande région.

Étaient également présents, notamment, Vincent Gouanelle, délégué départemental, Elisabeth Dupuy-Mitterrand, présidente de la Communauté de communes du Bas-Armagnac, Christian Peyret, maire de Nogaro et Olivier Goujon, directeur du BNIA.



Patrick Farbos au micro



L'assistance



Éric Bizard



Véronique Rabaud



Francis Terral



Le nouveau pressoir



La nouvelle cuverie (60 000 hl)



Jean-François Péré (responsable technique), Philippe Blachère (responsable de la DDT), Patrick Farbos, Bernard Drapier (commissaire aux comptes) et Sylvie Fargal -expert-comptable)